

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ANSE**

Séance du 21/03/2026

OBJET : Création d'un Groupe de Travail : Conseil Communal des Enfants

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 28

Nombre d'exprimés : 29

Date convocation : 17/03/2026

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le vingt-et-un mars deux mille vingt-six à neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Liliane BLAISE, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Emmanuelle SCHARFF, Xavier FELIX, Linda BEGGUI, Philippe GERARDIN, Karim MOYENIN OUARDI, Christophe MONTANTEME, Virginie ETOURNEAU, Pierre REBUT, Elodie BENAULT, Carine RANSEAU, Gilles DESCHAMPS-LAMARCHE, Marie-Pierre PELISSE, Eric FRÉBET, Roseline MHARI AGOURRAME, William FOULETIER, Elodie TEILLERE, Marlène CHAUTAIN, Denis CADORET, François GONDELMANN, Agata FIORENZA, Nils MOULIN, Mylène DELEGLISE

Procurations :

Violette DECHANET donne pouvoir à Emmanuelle SCHARFF

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Bénédicte ROGER-CERTHOUX Directrice Générale des services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal a la possibilité de créer des groupes de travail afin de travailler sur différentes thématiques. Ces groupes de travail sont en charge d'assurer le suivi d'une thématique, mais n'ont pas de pouvoir de décision qui appartient au conseil municipal. Des personnes extérieures au conseil municipal peuvent participer aux échanges. Les séances de travail et les comptes-rendus associés ne sont pas publics

Il sera proposé la constitution d'un groupe de travail : Conseil Communal d'Enfants. Il devra notamment animer le Conseil Communal d'Enfants, organiser les élections, accompagner les séances de travail du CCE, suivre la mise en œuvre de leurs projets....



LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des votants

1°) DECIDE la création d'un groupe de travail « Conseil Communal d'Enfants », chargé d'animer le Conseil Communal d'Enfants, organiser les élections, accompagner les séances de travail du CCE, suivre la mise en œuvre de leurs projets....

2°) DESIGNE en son sein Mme Carine RANSEAU, Mme Marie-Pierre PELISSE, M Philippe GERARDIN, et y associe M Lorenzo SANTERRE, M Laurys MOULIN et Mme Marine JAMMET

Le Maire,
Daniel POMERET

Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND